

FEUILLE OFFICIELLE

DES

ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.

PRIX DES ANNONCES:

UNE A SIX LIGNES. 3 fr.
 CHAQUE LIGNE AU-DESSUS. . . . 0 fr. 40 cent.

Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.

NUMÉRO 35.

JEUDI 27 AOUT 1868.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

UN AN.	15 fr.
SIX MOIS.	8
TROIS MOIS.	4
UN NUMÉRO.	0 fr. 50 cent.

PARTIE OFFICIELLE

ARRÊTÉ portant émission de traites en remboursement d'avances au service marine, pour le mois de juillet 1868.

Saint-Pierre, le 17 août 1868.

Nous, Colonel Commandant des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Vu l'ordonnance du 13 mai 1838;

Vu l'arrêté du 2 avril 1868;

Attendu qu'il résulte du bordereau récapitulatif des mandats payés pendant le mois de juillet 1868, que la caisse coloniale a avancé au service marine, pour le compte de l'exercice 1868, une somme de *quatre-vingt-quinze mille trois cent soixante-dix-neuf francs vingt-huit centimes* qu'il est nécessaire de lui rembourser;

Sur la proposition de l'Ordonnateur,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article 1^r. Le Trésorier-Payer de la colonie est autorisé à tirer pour le compte de l'Agent comptable des traites de la marine, sur le Caissier central du trésor public à Paris, des traites à 30 jours de vue jusqu'à concurrence de la somme de *quatre-vingt-quinze mille trois cent soixante-dix-neuf francs vingt-huit centimes* à laquelle s'élèvent les dépenses effectuées pour le service *Marine* pendant le mois du juillet 1868, au compte de l'exercice 1868, et qui se répartissent de la manière suivante, savoir :

Chapitre 4	79,187	fr. 78
— 5	4,043	49
— 6	172	18
— 9	8,845	72
— 10	58	20
— 11	2,532	70
— 12	514	96
— 18	24	25
	95,379	28

Art. 2. L'Ordonnateur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré partout où besoin sera et déposé au Contrôle colonial.

Saint-Pierre, le 17 août 1868.

V. CREN.

Par le Commandant:

L'Ordonnateur,

A. LE CLOS.

AVIS

Le Commissaire de l'inscription maritime rappelle aux capitaines, maîtres et patrons de navires, goëlettes et autres embarcations, que les rôles d'équipage doivent être ren-

fermés dans un étui ou boîte en ferblanc, afin d'éviter leur lacération.

Ces documents devant être reliés afin de permettre plus tard la constatation des services des marins, pour l'obtention de la pension de retraite, lesdits capitaines, maîtres et patrons sont prévenus que dans le cas où les rôles par eux rapportés de la mer ne seraient pas suffisamment bien conservés, ils auraient à payer de nouveaux imprimés.

PARTIE NON OFFICIELLE

Si le concours pour le tir au fusil et à la carabine a été retardé de huit jours, il n'a rien perdu pour cela de l'attrait qu'il offre annuellement à notre population et il a présenté comme par le passé, le spectacle d'une lutte animée où l'adresse et le sang froid ont obtenu la palme du triomphe. Jusqu'au dernier moment les incertitudes de l'atmosphère ont fait douter de la réussite de la fête forcément subordonnée à ses caprices souverains; mais enfin, un peu avant midi, un soleil splendide et qui avait la prétention de tourner au tropical est venu éclairer le théâtre de l'action, comme on pourrait le dire s'il s'agissait d'une bataille. Au fait, c'en était bien une et des plus acharnées. Il est vrai que vainqueurs et vaincus ont pu trinquer ensemble, ce qui hélas! arrive rarement après les batailles réelles et les plus maltraités n'ont guère eu qu'à se plaindre (en avaient-ils le droit) des traits effets de ce *jus divin* qui subit dans certaines officines plus de métamorphoses que le vieux Protée n'en trouvait dans le fond de son sac; mais la lutte n'en a pas été pour cela moins vive et les battus, en nourrissant l'espoir de prendre leur revanche l'an prochain, se sont promptement consolés de leur échec.

Nous ne savons s'il existe réellement du gibier dans l'île: c'est un problème que nous laissons à résoudre à de plus experts que nous; mais s'il en existait d'une espèce quelconque aux environs de l'étang du Pain-de-Sucre, le dimanche 23 août courant, il a dû s'enfuir épouvanté jusqu'aux confins les plus reculés ou les moins rapprochés si l'on préfère, de ce vallon bruyant où 150 à 200 Nemrods ont, ce jour-là, brûlé de la poudre sans interruption de midi à six heures du soir.

Sans parler des cibles qui étaient parfaitement disposées, la tente destinée à abriter l'élite de la société contre les ardeurs du soleil, présentait un coup d'œil des plus agréables. Le bon goût y avait présidé aux installations extérieures et intérieures et l'on peut dire sans flatterie que la commission

s'était surpassée. Mais c'est surtout sous le rapport des rafraîchissements solides et liquides qu'elle avait fait les choses avec une générosité qui touchait à la profusion. Tout était à souhait sous le rapport de la variété et de l'abondance: nous ne pouvons rien dire de plus, bien que nous ne disions rien de trop.

Le Commandant et le contre-amiral baron Méquet, sont venus dans la journée rehausser de leur présence l'éclat de cette fête bruyante et animée. L'excellente musique de l'Amiral, déjà bien connue des dilettantes de St-Pierre, a charmé les oreilles des assistants et a fait une heureuse diversion, surtout pour les dames, à cette longue fusillade dont les agréments ne sont en général bien sentis que par ceux qui comptent sur leur adresse pour remporter un succès au tir.

Vers six heures du soir les vainqueurs retournent triomphants, clairons en tête et bannières déployées.

Bon nombre de braves gens, enchantés de pouvoir ce jour-là braver impunément les règlements de police et de jeter leur poudre au vent, sans doute par crainte d'explosion intérieure, déchargeaient leurs armes tout le long des rues et les rechargeaient aussitôt, pour recommencer ce charmant exercice qui n'était peut-être pas du goût de tous ceux habitant les rues où passait le bruyant cortège; mais qu'importe? une fois n'est pas coutume; et puis, comme dit le proverbe: tout est bien qui finit bien. C'est ainsi que les choses ont fini et nous devons nous en féliciter en bénissant le Dieu qui protége. . . . les gens gais.

c. s.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ESPAGNE. — Madrid, 6 juillet. — Ministère des colonies

Ordonnance royale.

Excellence, j'ai rendu compte à la Reine de la communication expédiée par le ministère d'État à celui des colonies, et lui ai remis la note que lui a adressée l'ambassadeur de France à Madrid, pour que conformément aux pouvoirs que lui confère le décret royal du 4 juin dernier, les avantages exprimés dans ledit décret soient étendus aux navires français dans les provinces d'outre-mer; Sa Majesté, considérant que les navires espagnols jouissent en France et dans ses possessions d'outre-mer d'avantages égaux à ceux de cette nation quant aux droits de navigation et de séjour, a jugé à propos de décider que dans les îles de Cuba, de Porto-Rico, des Philippines et de Fernando Po, les navires français seraient assimilés aux navires espagnols pour le paiement des susdits droits de navigation



et de séjour, et que cette mesure devrait être mise en vigueur dès le jour où elle serait publiée dans la *Gazette de Madrid*.

Communiqué à Votre Excellence par ordonnance royale pour votre instruction et pour avoir son effet.

Dieu vous garde longues années.

Madrid, 3 juillet 1868.

RODRIGUEZ RUBI.

A MM. les gouverneurs supérieurs civils des îles de Cuba, Porto-Rico et Philippines, et à M. le gouverneur de Fernando-Po.

(*Gazette de Madrid*). — (*Moniteur universel*).

FAITS DIVERS.

— Beaucoup de personnes, quand elles voient un éclair illuminer l'horizon, redoutent vivement le coup de tonnerre qui va suivre et craignent d'être frappées par la foudre. Il faut bien le dire, cette peur est complètement chimérique, et toute personne qui voit l'éclair peut se considérer comme sauvée, et elle l'est en effet.

Le coup de tonnerre ne présente plus, pour elle, le moindre danger. Le cas est à peu près analogue à celui d'un soldat qui craindrait d'être tué par un boulet quand il entend la détonation. Le boulet fait 400 mètres à la seconde; le son environ 333.

Il serait frappé avant d'avoir rien entendu.

Ici la décharge électrique est si instantanée que toute personne foudroyée n'a pas même le temps de voir et encore bien moins d'entendre. Quand l'éclair jaillit c'est que l'électricité a agi. Le son n'arrive à l'oreille que plus ou moins longtemps après, suivant la distance qui sépare l'observateur du point foudroyé.

Quelque fort que soit donc un coup de tonnerre, loin de nous effrayer, il doit, au contraire, nous rassurer. Le nuage électrique s'est déchargé.

Rappelons ici qu'en temps d'orage, il convient de s'éloigner des corps métalliques, des arbres ; il faut fermer les fenêtres, éviter les courants d'air. (*Moniteur universel*).

— INDUSTRIE CALIFORNIENNE. — Nous avons suivi avec intérêt les progrès réalisés par l'industrie californienne. Il était curieux de voir succéder à la fièvre de l'or, qui pendant si longtemps régna seule en ce pays, l'esprit industriel bien plus propre à civiliser que l'avidité des chercheurs d'or dans les placers. Quand la Californie était encore exploitée uniquement au point de vue de ses métaux précieux, elle n'avait ni industrie, ni agriculture, aucune fabrication locale, et elle devait recourir à l'importation pour les objets de première nécessité. Depuis longtemps cet état de choses a cessé; depuis longtemps la culture donne aux Californiens les produits de la terre, sans qu'il soit besoin de les quérir au dehors, et l'industrie locale faisant tous les jours des progrès, il se fonde des usines qui ne se rencontrent que dans les nations avancées. C'est ainsi que San-Francisco vient d'être dotée d'une fonderie de caractères typographiques. Quoique l'invention de l'imprimerie remonte à plus de quatre cents ans, peu de gens savent combien est compliqué le matériel d'une imprimerie ; très-peu connaissent la multiplicité, la variété des caractères, sans parler de presse de différentes sortes et d'une foule d'objets accessoires. Les expositions universelles ont bien mis ce matériel sous les yeux des visiteurs, mais il en est peu qui l'aient examiné avec soin, parce que ce matériel n'offre pas à l'œil un spectacle agréable comme celui des engins d'autres industries.

Si le matériel de l'imprimerie est considérable, celui du fondeur ne l'est pas moins. On pourra s'en faire une idée, quand on saura qu'un simple alphabet, avec les capitales grandes et petites, les lettres accentuées, les chiffres, les ponctuations et

les signes divers, se compose d'environ 180 lettres ou signes différents. Pour chacun de ces signes, il faut un moule spécial, soit 180 moules ou matrices par alphabet, et autant de fois ce nombre qu'il y a de types divers dans la fonderie Aussi, en partant du caractère le plus petit, qui est la perle, jusqu'aux gros caractères romains employés pour les affiches, n'est-il pas de fonderie, en lui supposant deux modèles différents du même caractère, qui n'ont moins de 40 jeux complets de matrices. Et encore n'est-il question ici que de la matière courante. A cela il faut ajouter pour chaque caractère un jeu de matrices, plus restreint, il est vrai, pour l'italique. Puis les caractères de fantaisie, qui varient à l'infini: Anglaise, Ronde, Antique, Egyptienne, Normande, Ecrasée, Allongée, Ombrée, Perlée, Poétique etc., puis les moules à filets et à interlignes et enfin les vignettes, dont la gravure a été poussée jusqu'à la perfection.

Pour qu'une usine de cette sorte fût fondée en Californie il fallait que le besoin de caractères typographiques fût bien pressant et par conséquent quel l'industrie de l'impression eût pris un grand développement, ce qui n'a lieu qu'à la suite d'un état de civilisation avancé. Le nombre des fonderies en caractères est peu considérable même en Europe, et après les capitales on compte les villes qui ont des fonderies en caractères.

San-Francisco, paraît-il, dépense tous les ans plus de 100,000 dollars pour l'achat de caractères typographiques dans l'Est, et l'on a calculé que déjà près de 2 millions de dollars étaient sortis pour cette dépense. Grâce à l'établissement d'une fonderie de caractère, 500,000 fr. seront annuellement retenus dans le pays, et on pourra se procurer promptement, facilement et à meilleur marché un objet de fabrication qu'il fallait aller chercher très-loin. Ainsi se réalise chaque jour à San-Francisco un de ces progrès qui grandissent l'importance de la célèbre ville des bords du Pacifique.

(*Moniteur universel*).

— *Bdellatomic*. — C'est l'art de faire faire à une sangsue la besogne de plusieurs. Le moyen, découvert récemment par des docteurs allemands, consiste à pratiquer une incision dans l'animal quand il est gorgé de sang. Alors la sangsue se vide et recommence à s'emplir avec un nouvel appétit. Elle ne meurt pas de cette opération qui, loin d'être cruelle, procure à la bête le moyen de prolonger son repas.

— *Le Câble transatlantique français*. — La concession du câble transatlantique français vient d'être accordée, en adjudication publique, à MM. le baron Erlanger, de Paris, et J. Reuter, de Londres. On peut espérer maintenant que la France aura enfin son câble transatlantique et cessera d'être tributaire de l'étranger.

Notre siècle semble avoir eu pour mission de faire apprécier à chacun la valeur du temps et l'adage britannique, *time is money*, est aujourd'hui une vérité européenne.

Si la vapeur abrégé la distance pour le voyageur, l'électricité fait mieux encore, puisqu'elle la supprime en permettant un échange instantané de nouvelles entre les points les plus reculés du globe.

Aujourd'hui, le télégramme n'est plus dans nos mœurs une exception réservée aux grandes circonstances de la vie; il devient un usage de tous les jours, un besoin de tous les instants, il remplace de plus en plus la lettre, et, comme elle, il a maintenant son timbre-poste et sa boîte.

En 1863, le nombre des dépêches envoyées en France était de 1,755,000 ; en 1867, ce chiffre s'est élevé à 3,214,000 télégrammes.

Ce qu'on sait moins, c'est que le câble sous-marin est aujourd'hui un engin connu, pratique, multiplié dans toutes les mers d'Europe, et la statistique suivante montre

qu'il n'est une nouveauté que pour la France.

L'Angleterre est reliée à l'Irlande par quatre lignes sous-marines. Les deux premières partent de *Stranraer*, bourg écossais à trente kilomètres de Wigton, dans la baie de *Loch-Ryan*, pour aboutir l'une à *Carrick-Fergus*, en Irlande, sur la baie de ce nom, dans le comté d'Antrim ; l'autre à *Belfast*, la grande cité manufacturière de l'Ulster.

La troisième ligne va de la petite île de *Holy-Head*, dans le pays de Galles, à *Dublin*; la quatrième de *Haverford-West*, cité du comté de Pembroke, sur le West-Cleddan, au fond du havre de Milford, à *Wexford*, capitale du comté de ce nom, en Irlande, sur la *Slaney*.

Dans la mer d'Irlande, l'île de *Man* est reliée à l'industrieuse et commerçante cité de *Whitheaven*.

Dans l'Océan, les îles anglo-normandes de *Jersey*, *Guernesey* et *Aurigny* sont reliées par des câbles.

Dans la mer du Nord, le petit port de *Cromer*, près de *Norwich* est tête de ligne pour deux câbles sous-marins ; celui du *Sleswig* et celui d'*Emden*, en Hanovre, dans le golfe de *Dollart*.

Deux câbles relient la *Hollande* et l'Angleterre, et aboutissent à *Harlem*, partant l'un de *Lowestoft*, l'autre de *Foxford*.

Enfin, l'Angleterre communique avec le Danemark par une autre ligne et avec la Belgique par le câble d'*Ostende à Douvres*.

Le Danemark, de son côté, a relié les îles de *Seeland* et de *Fionie* au continent.

La Suède communique avec la Prusse par un câble partant de *Trelleborg*, dans le lan de *Malmohus* et *Christianstad*, ancienne province de Scanie, pour aboutir aux environs de *Stralsund* en Poméranie.

Dans la Méditerranée, un câble relie les Baléares à l'Espagne; de *Barcelone* aux îles *Majorque*, *Minorque* (*Mahon*) et *Iviça*.

Le câble de *Piombino* relie l'île d'*Elbe* à l'Italie.

Le câble de Sicile a été prolongé jusqu'à *Malte*, *Tripoli*, *Benghazi* et *Alexandrie*.

Là est le trait d'union entre l'orient et l'occident; là s'ouvre la grande voie des Indes et de la Chine.

Enfin deux câbles unissent l'Europe à l'Asie par le *Bosphore* et les *Dardanelles*.

Quelle est la part de la France dans ce vaste réseau?

Dans l'Océan, nous communiquons avec l'Angleterre par les trois câbles de *Boulogne à Folkstone*, de *Calais à Douvres*, de *Dieppe à Newhaven*, et nous avons en Bretagne un petit câble qui relie *Coutances à l'île de Jersey*.

Dans la Méditerranée, nous n'avons pu encore réussir à communiquer avec l'Algérie; mais le nouveau câble, qui va partir de *Nice* pour traverser la Corse et aboutir à *La Calle*, semble devoir être très-prochainement installé.

Cette énumération rapide permet d'appréhender la question des câbles sous-marins. Tant de lignes n'ont pu être établies sans que l'expérience et la pratique aient fait avancer la science de l'ingénieur électrique.

Aussi l'Angleterre ne connaît plus de bornes à son ambition, a-t-elle tenté de résoudre le problème du câble transatlantique,

On sait que nos voisins ont trouvé un glorieux succès dans cette persévérance, qui est un des traits distinctifs de leur génie national.

Chacun a suivi les pérégrinations de cette grande œuvre, et tous les incidents de la pose des câbles transatlantiques sont populaires en Europe.

Toutefois, le succès n'est généralement apprécié que comme une audace heureuse, tandis qu'il est le fruit, au contraire, d'études patientes, de travaux et de découvertes scientifiques.

Ce qui a été fait une fois, peut-être refait encore et l'a déjà été plusieurs fois depuis le



succès de l'Angleterre. Grâce aux progrès de la fabrication, qui permettent de réparer en quelques heures une avarie; aux engins mécaniques qui immergent le câble, sans qu'une coque puisse se former; aux appareils de sir Bright, qui indiquent, d'une manière précise, l'endroit où le câble est blessé au fond des mers; cette opération si avantageuse a changé de caractère et rentre dans le domaine d'une entreprise industrielle, toujours délicate, mais rationnelle et certaine. Si un accident est toujours à craindre pendant l'opération difficile de l'immersion, la perte totale du câble n'est plus possible aujourd'hui.

Déjà l'Amérique a immergé un grand nombre de câbles étendus, qui relient toutes ses possessions de l'Atlantique et du Pacifique.

Enfin, depuis quelques années deux câbles fonctionnent dans les mers des Indes; ce sont les câbles de Ceylan et le câble de Fao à Kurrakhy.

La France, dans ce grand mouvement, a tardé à prendre la place qu'il lui revient. Depuis de longues années, on espère et on demande le câble transatlantique français.

Dans le vaste réseau de télégraphie sous-marine, dont nous venons d'esquisser la carte, il y a une lacune qui frappe les regards. L'ancien et le nouveau continent ne communiquent point par une voie directe. Les dépêches d'Europe à destination de New-York, doivent franchir la mer du Nord, parcourir l'Angleterre et traverser la mer d'Irlande, avant d'aborder l'Atlantique. Prenez une carte et cherchez la ligne directe, qui réunit l'Europe à l'Amérique, vous tracerez du doigt l'itinéraire futur du câble français: de Brest à Saint-Pierre et Miquelon, et de Saint-Pierre à New-York.

La première section comprend un parcours de 2,688 milles nautiques anglais; la seconde section n'est que de 950 milles. Le câble futur devra mesurer environ huit millions de mètres courants, et l'industrie anglaise est seule aujourd'hui en état d'entreprendre un pareil travail. Mais telles sont les ressources des constructeurs et l'expérience des ingénieurs, qu'à moins d'accident, le président des Etats-Unis pourra adresser le premier télégramme à S. M. l'Empereur des Français, le 15 août 1869.

L'importance de cette entreprise n'a pas besoin d'être démontrée. Il suffit de rappeler que le mouvement commercial entre l'Europe et l'Amérique est évalué au chiffre de 15 millions par jour et que près de 2,000 villes entretiennent avec l'Amérique des correspondances régulières. C'est grâce à ce mouvement immense que les câbles anglais font des recettes de 32,000 francs par jour.

La concurrence doit-elle diminuer ces recettes? On peut sans crainte affirmer le contraire.

C'est un principe connu aujourd'hui en industrie que la multiplicité des voies de communication multiplie le nombre des transports.

Que seraient devenus les chemins de fer, s'ils n'avaient été alimentés que par la clientèle des diligences, la seule connue au moment de leur construction?

Tout récemment, la France a établi sur l'Océan un service postal transatlantique parallèle aux services anglais. Chacun a reçu de suite son plein chargement de voyageurs et de fret, si bien qu'aujourd'hui on est arrivé, par l'accroissement successif des lignes, à avoir un départ par jour d'Angleterre pour l'Amérique. Cette concurrence diminue-t-elle la clientèle des lignes transatlantiques françaises? Il y a au contraire encombrement au Havre, au grand préjudice de notre exportation et déjà la chambre de commerce du Havre fait entendre de justes plaintes en demandant le doublement de la ligne du Havre à New-York, seul moyen de chasser les paquebots anglais de nos ports.

Il en sera de même des télégrammes; la

concurrence amènera l'abaissement des tarifs, et le nombre des dépêches se multipliera. Au début, le prix du télégramme transocéanique était de vingt livres; depuis un an, ce tarif élevé a été réduit de moitié et les dépêches ont triplé. Le câble anglais aujourd'hui a son plein et n'a pas intérêt à baisser ses prix, ce qu'il ferait de suite si, en faisant augmenter le nombre des dépêches, il avait des moyens suffisants de transmission.

Plus on envisage dans l'avenir les conséquences de cette entreprise, plus on est pénétré de sa grandeur et de son importance.

Les Américains étudient en ce moment le câble du Pacifique, et le moment n'est pas loin où le commerce français connaîtra chaque matin le cours de la soie à Shang-hai, de l'or à San-Francisco, du coton à la Nouvelle-Orléans!

La pose du câble transatlantique français marquera dans l'histoire comme un des événements importants du règne impérial.

(*Moniteur universel*)

laire du soleil et l'heure vraie du bord, donnée par la montre d'habitacle, ou par une montre ordinaire (réglée chaque jour à midi et en tenant compte du changement en longitude à raison de 4 minutes par degré). Avec ces données, on trouve immédiatement, dans les tables, le relèvement vrai du soleil correspondant.

Ainsi, pour obtenir la correction de la route du navire, à un instant quelconque, il suffit de charger un matelot-timonier de relever le soleil au compas, en notant en même temps l'heure de la montre. La table donne l'azimut vrai correspondant, et une simple différence entre cet azimut et le relèvement au compas représente, comme on le sait, la correction de la route (*variation et déviation combinées*) pour le cap auquel on gouvernait à l'instant considéré. Ces tables, dont tous les marins reconnaîtront l'utilité pratique, sont précédées d'une explication en *français*, en *anglais*, en *allemand* et en *espagnol*.

(*Moniteur de la Flotte*).

AVIS AUX NAVIGATEURS.

Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

PHARES ET BALISES.

*Feu de port de Saint-Jean de Luz
(Basses-Pyrénées).*

Les navigateurs sont prévenus qu'à partir du 15 août 1868, un réverbère à feu fixe rouge sera allumé pendant toute la durée des nuits sur le musoir à l'extrémité de la jetée de Ciboure, rive gauche de l'embouchure de La Nivelle, dans la baie de Saint-Jean de Luz. Il sera installé sur un candélabre en fonte.

Latitude 43° 23' 17". — Longitude 4° 0' 29" ouest.

Hauteur du foyer, au-dessus du couronnement de la digue, 3m. 00.

Hauteur du foyer, au-dessus des plus hautes mers, 5m. 70.

Portée, 1 mille.

POSTE AUX LETTRES.

L'aviso à vapeur l'*Estafette*, est parti pour Sydney, avec la correspondance de la colonie pour les États-Unis d'Amérique et l'Europe, le 23 août à 5 heures 1/2 du soir.

ÉTAT CIVIL.

SAINT-PIERRE.

NAISSANCES.

21 août. — Fitzgerald, Jean-Joseph-Marie.
23 août. — Lebel, Marie-Adèle-Aimée.
24 août. — Casemajor, Marie-Louise.

MARIAGE.

M. Pinson, Auguste-Marie, négociant, avec M^{me} Ledinot, Emilie-Joséphine.

NOUVELLES MARITIMES

PORT DE SAINT-PIERRE

BATIMENTS DE L'ÉTAT.

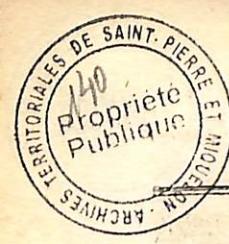
ENTRÉES.

La frégate la Séramis, portant le pavillon de M. le contre-amiral baron Méquet, commandant en chef de la division des Antilles, du golfe du Mexique et de l'Amérique du nord, a mouillé sur rade de Saint-Pierre, le 20 août 1868, venant de Saint-Jean de Terre-Neuve.

L'aviso à vapeur le Curieux, commandé par M. Izarn, lieutenant de vaisseau mouillé sur rade de Saint-Pierre, le 24 août 1868, venant de Sydney.

Ainsi, et en nous résumant, les tables de M. Labrosse permettent de corriger la route d'un navire, à tout instant de la journée, et dispensent, non-seulement de l'exécution du calcul de l'azimut, mais encore de l'observation de la hauteur du soleil.

Les quantités connues ou arguments, avec lesquels il faut entrer dans ces tables, sont: la latitude estimée du navire; la distance po-



BATIMENTS DU COMMERCE.

Août.	ENTRÉES	VENANT DE
19.	Eugénie-Rose, p. Girardin, morues	Lieux de pêche.
— Mars, p. Leblanc,	"	"
— Dorade, p. Gérard,	"	"
— Hopful, p. Girardin,	"	"
— Fleur-de-Marie, p. Bruère,	"	"
— Marie-Rose, p. Jacquachoury,	"	"
20. Maria, p. Campion,	"	"
22. Orénoque, p. Raoult,	"	"
24. Calculot, c. Diomard, lest	Terre-Neuve.	
— Georges-et-Auguste, c. Lambert, bois.	Port-Philippe.	

Août.	SORTIES	ALLANT A
24. Petit-Auguste, c. Tanqueray,	Ile de Ré.	
avec 27,402 morues vertes, pesant 51,650 kil., 1 fut issues de mornes, pesant 250 kil. et 15 fûts rouges, pesant 1,972 kil. ch. par M. Lemoine, négociant à Saint-Malo.		
26. Espiègle, c. Gautier, lest.	Sydney.	
expédié par M ^e veuve F. Lepomellec et fils.		

Navires étrangers.

Août.	ENTRÉES	VENANT DE
14. Mary-Girvan, c. John Bell, bois de construction.	Miramichi.	
— Love, c. Sohherlin, bestiaux.	cap Breton.	
17. Mary-Jane, c. Ervis, planches.	Nouvelle-Ecosse.	
— Traveller, c. Langlois, briques.	États-Unis.	
18. Sea-Braze, c. Mac Farcon, Moutons.	Nouvelle-Ecosse.	
— Catgerine, c. Mac Donald, charbon de terre.	Sydney.	
19. Alexine, c. Desjardins,	Québec.	
24. vap. Ariel, c. Ilagan.	Havre-Breton.	
25. Arab, c. Forest, div. march.	Boston.	

Août.	SORTIES	ALLANT A
12. Lary-White, c. Leblanc, lest.	Sydney.	
13. Elisabeth, c. King, lest.	Sydney.	
— Mary-Elisabeth, c. Ceng, lest.	Sydney.	
19. Mary-Girvan, c. John Bell, lest	Richibuctou.	
20. Bacalieu, c. Martile, lest.	Sydney.	
— Dove, c. Sohherlin, lest.	Cap-Breton.	
21. Traveler, c. Langlois, lest.	Sydney.	
24. Mary-Jane, c. Swain, lest.	Coway.	
— Catherine, c. Mac Donald, lest.	Sydney.	
— Alexina, c. Desjardins, lest.	Coway.	

Navires expédiés pour les lieux de pêche:

Août.	ENTRÉES	VENANT DE
20. Eugénie-Rose, p. Girardin.	Miramichi.	
— Mars, p. Leblanc.	cap Breton.	
— Dorade, p. Gérard.	Nouvelle-Ecosse.	
— Hopful, p. Girardin.	États-Unis.	
— Fleur-de-Marie, p. Bruère.	Nouvelle-Ecosse.	
— Marie-Rose, p. Jacquachoury.	Sydney.	
21. Maria, p. Campion.	Richibuctou.	
23. Orénoque, p. Raoult.	Sydney.	

ANNONCES & AVIS

Par jugement contradictoire du tribunal de première instance des îles Saint-Pierre et Miquelon, en date du 17 août 1868, la dame Hélène-Léonie Frémont, sans profession, épouse du sieur Prosper-Eugène-André Quinton, boucher, avec lequel elle demeurait à Saint-Pierre, a été déclaré séparée de corps et de biens d'avec son dit mari.

Pour extrait conforme par le soussigné :

F. ANTHOINE.

VENTE PUBLIQUE

AUX ENCHÈRES

D'un jardin appartenant à des mineurs.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra qu'en vertu d'une délibération du conseil de famille des mineurs Laborde (Bernard), en date de 13 juillet 1868, homologué par arrêt du conseil d'appel des îles Saint-Pierre et Miquelon, en date du 18 août suivant,

A la requête de dame Gracieuse Bentem, veuve Laborde (Bernard), tutrice de ses enfants mineurs, il sera, le samedi 5 septembre prochain, à une heure après-midi, procédé en l'étude et par le ministère du Notaire de la colonie, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, d'un jardin, sis à Saint-Pierre, rue Hautefeuille, appartenant tant à la requérante, qu'auxdits mineurs et tenant du nord à un terrain vague, du sud à la rue Hautefeuille, d'est à Telletchea et d'ouest à la concession Darbour.

Mise à prix. 600 fr.

L'adjudication de l'immeuble dont la désignation précise aura lieu au jour heure et lieu ci-dessus indiqués et conformément aux conditions du cahier des charges déposé en l'étude du Notaire de la colonie, où toute personne pourra en prendre connaissance.

Saint-Pierre, le 24 août 1868.

Le Notaire,
C. SALOMON.

VENTE PUBLIQUE

AUX ENCHÈRES,

D'UN TERRAIN PROPRE À BATIR

Sis à Saint-Pierre, rue Jacques-Cartier.

SamEDI 5 septembre prochain, à une heure après-midi, en l'étude et par le ministère du Notaire soussigné, il sera procédé, à la requête de la dame veuve Maillard, à la vente publique et aux enchères, d'un terrain sis à Saint-Pierre, rue Jacques Cartier: tenant du nord à Hirigoyen, Louis et Béchet, du sud à la rue, d'est aux héritiers Lemoal et d'ouest à Louis Hirigoyen.

Mise à prix. 3,000 fr.

Le prix d'adjudication sera payable en six termes; le premier comptant et les cinq autres d'année en année, à partir du 1^{er} octobre 1869.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Salomon, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Saint-Pierre, le 25 août 1868.

Le Notaire,
C. SALOMON.

Saint-Pierre, le 25 août 1868.

A VENDRE

HUILE DE FOIE DE MORUE BLANCHE PURE

Chez M. E. DELANGLE, fab'

à SAINT-PIERRE (Terre-Neuve). 5

MAISON ANGLAISE.

R. O. Sheehan et C^{ie} à Saint-Pierre et Miquelon, agents pour la vente de marchandises en consignation de France et de l'étranger.

Dépôt de farine, beurre, eau-de-vie, genièvre, liqueurs, etc., fournisseurs de schiste, lampes, ameublements, literies, etc.

ON DEMANDE

UN ASSOCIÉ REPRÉSENTANT

POUR UNE MAISON D'INDUSTRIE ET DE COMMERCE

Une maison d'Industrie et de Commerce, représentée dans les principales villes de l'Italie et de l'Etranger, fait recherche d'une personne suffisamment versée dans les affaires industrielles et commerciales qui veuille la représenter comme associé correspondant à Saint-Pierre et Miquelon.

Il est nécessaire pour concourir, qu'elle soit à la tête d'un capital effectif pas moindre de 5000 fr. et qu'elle fournit des indications suffisantes auxquelles la Maison puisse recourir.

S'adresser, avec lettre affranchie, le plus tôt possible, au chargé d'affaires.

M. LEOPOLD FRANCHINI.
VENISE

LIVRET DE SIGNAUX

DU PHARE DE GALANTRY

RÉPÉTÉS PAR LE STATIONNAIRE

Prix : 50 cent.

LE BULLETIN

Des Actes administratifs de la Colonie

N^os de janvier, février, mars, avril mai, juin et juillet 1868.

Abonnement pour l'année : 6 fr.

Un numéro : 1 fr.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à l'Hôpital maritime de Saint-Pierre, du 12 au 25 août 1868.

DATES	HAUTEUR DU BAROMÈTRE en millimètres.		TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE au nord et à l'ombre.		TEMPÉRATURE.		DIRECTION du VENT.	FORCE du VENT.	ÉTAT GÉNÉRAL DU CIEL.	PHÉNOMÈNES DIVERS.
	10 heures du matin.	4 heures du soir.	10 heures du matin.	4 heures du soir.	maximum.	minimum.				
12	758	756	16 5	18 0	18 0	14 5	Calm.	Calme.	Entièrement couvert.	Brume et pluie toute la journée.
13	751	753	15 8	17 0	17 0	15 0	S.-O.-O.	Petite Brise.	Nuageux.	Pl. et br. dans la matinée. — Aurore le soir.
14	758	759	16 0	17 3	17 5	13 5	N.O.	Idem.	Peu nuageux.	—
15	762	763	17 5	17 3	18 0	15 0	S.-O.	Idem.	Nuageux.	—
16	761	761	18 5	19 0	19 5	15 5	S.-O.	Idem.	Idem.	—
17	757	758	17 5	15 5	18 0	13 5	S.-O.-O.	Idem.	Très-nuageux.	Br. une partie de la journée.
18	767	768	16 5	17 5	18 0	14 5	N.-O.	Idem.	Peu nuageux.	Aurore le soir.
19	768	765	17 5	17 0	18 5	16 0	S.-O.-O.	Idem.	Nuageux.	Eclairs, tonnerre et pl. torrentielle à 6 h. 1/2 s.
20	759	759	17 0	17 0	18 0	16 0	O.	Idem.	Calme dans l'après-midi. — Pl. et br. toute la j.	Calme dans l'après-midi. — Pl. et br. toute la j.
21	758	760	17 8	18 0	18 0	17 0	S.-E.	Idem.	Pluie et br. dans la matinée.	Pluie et br. dans la matinée.
22	762	762	16 0	16 0	16 5	14 5	S.-E.	Idem.	Br. à	